

10 juin 2021 -14:23

Quatre consortia en course pour la réalisation de la prison de Vresse-sur-Semois

Le 9 juin 2021, la Régie des Bâtiments a officiellement communiqué aux quatre consortia sélectionnés pour la future prison de Vresse-sur-Semois le cahier de performances et autres documents nécessaires à la remise de leur offre. Les consortia sélectionnés sont Eiffage, Futures Prisons Vresse-sur-Semois, Porte de Sugny et SRL Veli Vresse. Ils ont maintenant jusqu'au moins de novembre 2021 pour soumettre leur premier projet qui sera analysé par un jury. Des négociations seront ensuite entamées en vue de finalement recevoir leur offre définitive. Le choix final du projet, et donc du consortium qui réalisera la nouvelle prison, est prévu pour début 2023. Les travaux de construction devraient, quant à eux, débuter en 2024 et durer environ deux ans.

II

« Nouvelle étape franchie dans le dossier de la construction de la future prison à Vresse-sur-Semois. La Régie a sélectionné quatre candidats qui vont pouvoir désormais faire des propositions concrètes pour ce site. Je suis déterminé à avancer dans ce dossier car, avec cette nouvelle prison, ce gouvernement ne va pas uniquement augmenter le nombre des places carcérales disponibles, il va aussi créer des nouvelles opportunités d'emplois dans la région. » déclare Mathieu Michel, Secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments.

II

Partenariat public-privé

La future prison sera construite via une procédure DBFM (Design, Build, Finance et Maintenir). Il s'agit d'un partenariat public-privé, où la Régie des Bâtiments choisit un partenaire privé qui prend à son compte la conception, la construction, le financement et l'entretien de la prison.

En parallèle, un consultant externe, le consortium STIBBE-PWC, fournit une assistance juridique et financière pour la construction de la nouvelle prison.

Maison de peine à Sugny

La future nouvelle prison de Vresse-sur-Semois se trouvera plus précisément à Sugny.

L'établissement, qui est déjà connu localement sous le nom de prison « des quatre bornes », sera construit sur une partie de l'ancienne base de l'OTAN qui appartient aujourd'hui à la Régie des Bâtiments (+/-7ha).

Il s'agira d'une prison réservée aux personnes déjà condamnées (maison de peine) d'une capacité de 312 détenus avec deux niveaux de sécurité différentes, une entité low security, et une entité, majoritaire, medium security. L'aménagement d'un tribunal de l'application des peines y est également prévu.

Sélection du consortium DBFM

En octobre 2020, la Régie des Bâtiments a publié le marché public pour l'introduction de candidatures en vue de la conception, du financement, de la construction et de l'entretien de la nouvelle future prison de Vresse-sur-Semois.

Sur les cinq consortia qui se sont portés candidats, quatre ont été retenus et sont invités à remettre une première offre présentant un projet concret pour fin novembre 2021. Après une analyse approfondie de ces offres, des négociations seront entamées pour qu'ils remettent leur « BAFO » (Best And Final Offer). Le marché devrait être attribué début 2023.

Les 4 consortia sélectionnés sont :

Eiffage

Composition :

- Design : SCAU, ETAU architects, VK Engineering
- Build : Eiffage Construction, Duchene, Antwerpse Bouwwerken, Valens
- Finance : Eiffage SA, Eiffage Concessions Benelux
- Maintenance : SA FEXIM, Eiffage Services SAS, Sodexo

Futures Prisons Vresse-sur-Semois

Composition :

- Design : GAF (Gortemaker Algra Feenstra), Jaspers-Eyers, JNC International, Establis, Pirnay, VENAC, Bureau d'étude Lemaire, Ellyps, Tractebel Engineering, Meelis Partners, Aertssen, E-Bo
- Build : Cordeel Hoeselt, Willemen construct, Cordeel Temse, IMTECH Belgium, Franki Construct, Willemen Infra, Franki SA,
- Finance : BE SHARPP, Cordeel Group
- Maintenance : Cordeel Maintenance, GOM, Facilicom, W-Care, IMTECH Belgium, Facilicom

Porte de Sugny

Composition :

- Design : Archivolt architecten, Archipelago baev (Verhaegen), Archipelago ar-te, Archipelago architects, Arcadis, Halmos adviseurs
- Build : BAM Galère, Thomas et Piron Bâtiment, Cegelec
- Finance : BAM PPP, Thomas et Piron Holding
- Maintenance : BAM FM, VINCI Facilities, Compass group

SRL Veli Vresse

Composition :

- Design : B2ai, AS, Smits Van Burgst, SWECO, TPF
- Build : Denys NV
- Finance : I4B
- Maintenance : Denys Support, Comsa service, Comsa facility

Masterplan pour une détention et un internement dans des conditions humaines

La réalisation de la prison de Vresse-sur-Semois s'inscrit dans le cadre du Masterplan III pour une détention et un internement dans des conditions humaines, lequel a été approuvé par le Conseil fédéral des ministres en 2016.

[Plus d'infos sur le Master Plan](#)

[Plus d'infos sur le projet](#)

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : SPF Justice

Consultant - assistance juridique et financière : consortium STIBBE-PWC

Consortium DBFM : encore à déterminer

Durée de mise à disposition : 25 ans (la prison sera ensuite rétrocédée gratuitement à l'État fédéral)

Superficie du site : 7 ha

Durée des travaux : 2024-2026

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be